

RAPPORT DE CHRISTOPHE LEROY, DIRECTEUR NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION, ET DE SON ÉQUIPE

DND: DIRECTION NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT PAR L'EMPLOI ET LA FORMATION (AVEC UNE COLLABORATION IMPORTANTE AVEC LA DIRECTION NATIONALE DU HANDICAP DNH ET LE PSEJE EN 2018, 2019 ET 2020)

DNE : DIRECTION NATIONALE DE L'ENTRAÎNEMENT ET DES MÉTIERS DE LA PÉDAGOGIE

NDLR: Ce rapport 2020 ressemble en de nombreux points à ceux des années précédentes car il précise bien l'enchaînement du développement de la DND et de la DNE de 2013 à 2020. Ainsi il avait l'air intéressant et finalement nécessaire de repréciser ces choses à nos acteurs en vue d'une bonne vision d'ensemble pour le suivi 2017/2020 puis le suivi à venir pour 2021/2024...

J'en profite pour vous indiquer ma démission et celle de mon équipe DND au 30 juin 2021, après 8 ans de rapports et d'actions opiniâtres. Je souhaite bon courage, passion et réussite à nos successeurs.

Merci de votre attention et bien cordialement.

I. PRÉAMBULE & DIPLÔMES ACTUELS

- À l'initiative des Ligues, des Comités Départementaux ou de la FFE, des stages de formation d'Initiateurs, d'Animateurs (DIFFE ou DAFFE) et d'Entraîneurs (DEFFE) sont organisés à travers le territoire national.
- La FFE homologue les stages, aide à la publicité de ces derniers par le biais du site fédéral et fournit le programme détaillé des DIFFE, DAFFE et DEFFE et des exemples de cahiers supports pour les DIFFE et les DAFFE
 - Elle valide les Formateurs (DAFFE 3^e degré ou Maître-Entraîneur selon le cas) proposés par les organisateurs. Par la suite la Fédération prend en charge les centres d'examens, les corrections des épreuves réalisées par les formateurs et le suivi de l'attribution des diplômes des candidats.
- Le montage financier des stages de Formation est de la responsabilité des organisateurs (FFE, Ligues, Comités ou Organismes de Formation agréés par la FFE).
- La FFE délivre trois types de diplômes, qui valident des compétences très différentes :
 - Le Diplôme d'Initiateur de la FFE (DIFFE) Initiateur.
 - Il confère le titre d'Initiateur de la Fédération Française des Échecs et forme son titulaire à exercer des fonctions d'animation au Jeu d'Échecs au sein des clubs, des établissements scolaires, des écoles d'échecs, des associations, des MJC.
 - Remarque : ce diplôme est adapté aussi aux enseignants de l'Éducation Nationale souhaitant acquérir une formation d'Initiateur au Jeu d'Échecs.
 - Les Diplômes d'Animateurs de la FFE (DAFFE) Animateur (1er degré), Éducateur-Formateur (2^e degré) et Professeur (3^e degré).
 - Le DAFFE 1 confère le titre d'Animateur de la Fédération Française des Échecs et forme son titulaire à exercer des fonctions d'animation au Jeu d'Échecs au sein des clubs, des établissements scolaires, des écoles d'échecs, des associations, des MJC... Il est aussi une passerelle au BAFA approfondissement Échecs. Pas de barrière Elo à ce diplôme.
 - Le DAFFE 2 confère le titre d'Éducateur-Formateur de la Fédération Française des Échecs ce qui englobe les connaissances issues des DIFFE et des DAFFE 1 et permet d'animer en plus des stages DIFFE et DAFFE 1. La barrière Elo de ce diplôme est de 1 700 points.
 - Le DAFFE 3 confère le titre de Professeur de la Fédération Française des Échecs ce qui englobe les connaissances issues des DIFFE, DAFFE 1 et DAFFE 2. Il permet également d'animer et diriger des stages de formation DIFFE, DAFFE 1 et DAFFE 2. La barrière Elo de ce diplôme est de 1 700 points.



- Les Diplômes d'Entraîneurs : Entraîneur de Clubs (DEFFE 1^{er} degré), Entraîneur National FFE (DEFFE 2^e degré) et Maître-Entraîneur de la FFE (DEFFE 3^e degré).
 - Ils s'adressent à des personnes ayant déjà un bon niveau échiquéen (minimum exigé 1800 Elo pour un Entraîneur de Clubs, 2 100 pour un Entraîneur National et un titre de Maître FIDE pour un Maître-Entraîneur) désirant entraîner réellement des joueurs de compétition souhaitant avoir les meilleurs résultats sportifs possibles.
 - Le DEFFE 1 confère le titre d'Entraîneur de Clubs (DEFFE 1^{er} degré) et autorise son titulaire à exercer des fonctions d'Entraîneur au sein des Clubs, des établissements scolaires, des écoles d'Échecs, des associations, des MJC,
 - Le DEFFE 2 confère le titre de d'Entraîneur National (DEFFE 2^e degré) et autorise son titulaire à exercer des fonctions d'entraîneur dans les Clubs et de former les joueurs au sein des différentes structures de la FFE (Comités Départementaux, Ligues et Fédération). Il permet également d'intervenir dans les stages de formation DEFFE 1^{er} degré sous la supervision d'un entraîneur de niveau DEFFE 3^e degré.
 - Le DEFFE 3 confère le titre de Maître-Entraîneur (DEFFE 3^e degré) et autorise son titulaire à exercer des fonctions d'Entraîneur dans les Clubs, de former les joueurs de haut niveau au sein des différentes structures de la FFE (Comités Départementaux, Ligues et Fédération) et travailler auprès de l'équipe de France. Il permet également de diriger les stages de formation DEFFE 1^{er} degré et DEFFE 2^e degré.

Notez aussi l'existence :

- du BAFA approfondissement Échecs ;
- du dispositif du Service Civique;
- du DEUST AGAPSC, parcours Agent de Développement de Club Sportif / ADECS (un Bac+2);
 Résumé | Dossier complet
- du Sport Étude Échecs en École d'Ingénieur à l'Ecam Lyon ;
- du <u>sommaire évolutif de notre Veille Documentaire nationale</u> (structuration de la Formation initiale et continue DND-DNE (Initiateurs, Animateurs dont module Handicap, Entraîneurs et Agents de Développement et Dirigeants);
- de la rubrique <u>Documents Clubs</u> située sur le site de la Fédération ou de nombreux documents de cette Veille Documentaire sont en ligne;
- de la "Commission des Équivalences" qui étudie les demandes prévues dans chaque règlement, attribue les diplômes par équivalence une fois par semestre. Les demandes doivent être déposées avant le 30 juin et le 31 décembre. Elles doivent être adressées au Directeur de la DND, Christophe LEROY (christopheleroy42@gmail.com).

Enfin si vous souhaitez suivre un stage consultez <u>les annonces sur le site Fédéral.</u>
Et si vous ne trouvez rien, contactez <u>votre Ligue</u> qui recense les demandes, ou directement la Fédération.

II. UN MANDAT 2017/2020 ENTRE DEUX POUR LA DND

Dans l'idée de soulager le quotidien de nos Clubs et lancer une synergie commune et cohérente entre la FFE, nos Ligues, Comités, Clubs, Dirigeants et Intervenants Échecs toutes les actions suivantes avaient été lancées que ce soit dans le mandat 2013/2016 ou celui de 2017/2020.

- Ainsi les actions ci-dessous vont parties du mandat précédent (2013-2016) et ont perduré :
 - informer sur les dispositifs relatifs à l'Emploi via le site de la FFE ;
 - recenser <u>les documents utiles</u> grâce à une veille documentaire nationale, en partenariat avec l'association « Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs » (PSEJE);



- mutualiser les expériences locales ;
- développer l'accès à de <u>Nouveaux Publics</u> via des dossiers de promotion tout en soutenant une autre direction dynamique de la FFE, la Direction Nationale du Handicap (DNH), qui n'a pas encore libéré l'ensemble de ses forces en sommeil depuis tant d'années...
- Tandis que ces bonnes idées ont été abandonnées sans soutien efficace de nos organes déconcentrés et même de notre maison mère :
 - aiguiller l'organisation de <u>semaines nationales thématiques</u>;
 - recenser les Ressources Humaines nationales à travers la création de questionnaires informatisés.

III. 2020, C'EST AUSSI

- La poursuite du traitement des dossiers de demande d'Équivalence via notre Commission avec : L'attribution de 3 diplômes par Équivalence en 2020 contre 4 en 2019 : 0 DIFFE, 2 DAFFE1, 0 DAFFE2, 0 DAFFE3, 0 DEFFE1, 1 DEFFE2 et 0 DEFFE3.
- Le Label Club Formateur :

Ce sont 96 Clubs qui ont eu le Label Formateur pour 2018-2021 contre 101 pour 2014-2017 et 73 lors de la période 2009-2013. La campagne 2022-2025 démarrera en septembre 2021 et comme les mandats précédents par période de 6 mois par an pour laisser respirer... les Bénévoles qui traitent ces informations !

- Pas d'organisation de Formations de Dirigeants et d'Agents de Développement au Jeu d'Échecs (ADDJE). Elles ont repris lors du 1^{er} semestre 2021.
- La validation et le développement possible de stages BAFA approfondissement Jeu d'Échecs « FFE UCPA » sur tout le territoire.

En partenariat avec un organisme de formation habilité par le Ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Vie associative et de l'Éducation Populaire, via le Comité de Pilotage mis en place par la FFE. C'est avec l'UCPA que la FFE a signé une convention (en février 2015) grâce au travail opiniâtre de Mme Johanna BASTI.

Finalement Les stages prévus à Paris ou à Lyon n'ont pas eu lieu faute de Candidats suffisants. C'est clairement un problème de communication de notre secteur d'activité qui ne sait encore faire la promotion de ces nouveaux dispositifs que nous mettons en place. Pourtant, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, de plus en plus de communes demandent à nos intervenants un minimum BAFA: à vous de jouer!

- La mise en place d'un module Handicap spécifique pour nos DAFFE 1 et le déploiement progressif de sections Jeu d'Échecs et Handicap sur une petite dizaine de départements...
 - Sans conteste, cette action est une des belles réussites d'une bonne coordination entre la DND et la DNH. Ainsi nous avons poursuivi en 2020 l'organisation de 3 stages DAFFE 1 module Handicap à Lyon avec la participation de 16 stagiaires pour 2020.
- Ces différentes actions ont été possibles avec la mise en place d'une sorte de "Cellule de Développement de la FFE" sur Lyon (via le PSEJE et les Bureaux du staff de Christophe LEROY), qui collabore étroitement aussi avec la DNH et la DNE.

Cette cellule est aussi à l'écoute des Clubs, des Comités et des Ligues pour le dispositif des Services Civiques ; une quinzaine de Clubs ou Comités sont déjà dans la boucle.

A noter que plusieurs Clubs se sont aussi lancés, sans la FFE, dans cette aventure « Service Civique » : coût, pratiquement 0 €. Il faut simplement un bon « Tuteur », c'est à dire vous-même !



Clubs, Comités et Ligues, servez-vous de votre Cellule de développement et contactez dès à présent : M. Nicolas FAYEL ou nos 3 Services Civiques dédiés – Tél. 09 75 51 48 22 - dndffe1@gmail.com (Attention cette cellule ne fonctionne que jusqu'au 30 juin 2021 puisque la FFE attaque un nouveau mandat avec une nouvelle ligne directrice et de nouvelles options dans son développement)

IV. SANS OUBLIER AUSSI LES ACTIONS DE LA DNE

(DIRECTION NATIONALE DE L'ENTRAÎNEMENT ET DES MÉTIERS DE LA PÉDAGOGIE)

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ENTRAÎNEMENT (DNE) POUR L'ANNÉE 2020

PAR DARKO ANIC, DIRECTEUR DE LA DNE

A. LA SITUATION SANITAIRE ET LES STAGES DE FORMATION

L'épidémie de COVID 19 qui a touché la France dès le début de l'année 2020, et les mesures prises pour la maitriser, ont fortement impacté le secteur de la Formation des Entraineurs. Bien que plusieurs stages ou projets de stages de Formation ont dû être annulés, un stage DEFFE 1 a pu avoir lieu en septembre, au moment d'un certain ralentissement de l'épidémie.

Stage DEFFE 1°			
MARSEILLE	Septembre 2020	Kévin Terrieux	8
		Total DEFFE 1°	8

Dans cette nouvelle situation sanitaire qui risque de durer, la solution est sans doute dans l'organisation des stages de formation en distanciel, ce qu'on a déjà fait ponctuellement par le passé (Stage DEFFE 1 en 2007 avec la Réunion, Stage DAFFE 1 Guadeloupe-Guyane en 2016), ce qui figure déjà dans nos textes comme possibilité.

Avec le développement de l'informatique qui accompagne aujourd'hui le jeu et les systèmes de visioconférence, il est de plus en plus facile à mettre en place ce type de formation. Les stages de formation en distanciel deviendront beaucoup plus présents, c'est ainsi, un stage DEFFE 1 aura lieu fin avril 2021, et sera dirigé par Kévin Terrieux.

B. SUR LA VOIE D'UNE PROFONDE RÉFORME DE LA FORMATION

Depuis novembre 2019, Christophe MATHIEU, chargé à cet effet par la FFE, a su rassembler et motiver les nombreuses personnes impliquées, d'une manière ou autre, dans la formation à tous les niveaux. Bien que l'enthousiasme de quelque uns se soit effrité au cours de l'année, un noyau dur a continué à collaborer à travers plus de 15 réunions de groupe via Zoom et plusieurs entretiens et rendez-vous de travail parfois en petits groupes, parfois avec Christophe.

Christophe MATHIEU préparait constamment un matériel très élaboré, suite aux recherches et comparaisons de ce qui se fait le mieux dans le monde de formation. Et au fil du temps, avec notre collaboration passionnée, les contours d'une nouvelle conception se dessinaient.

Pour construire un système cohérent, il fallait se pencher d'abord sur l'élaboration de **référentiel des compétences**, une tâche rude, et puis, imaginer un **système modulaire** qui permettrait un enchainement progressif de formation.

Beaucoup de soin dans la présentation et organisation des idées, des concepts, des méthodes, beaucoup de discussions et d'échanges pour trouver des bons mots et la justesse des expressions, c'était le fruit d'un effort commun et d'une ambiance constructive.



Il fallait identifier les maillons manquants de nos formations pour qu'elles puissent prétendre devenir celles dignes de véritables formations professionnelles.

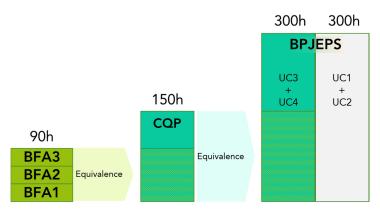
Il fallait également identifier ce qu'il nous faut faire pour arriver à prétendre rentrer dans le rang des fédérations délégataires.

Ce nouveau système, qui permettrait, plus que jamais, la professionnalisation des métiers d'animateurs et entraineurs, représente, à mon sens, un grand pas en avant pour le développement de la Fédération.

Quelles orientations pour les diplômes d'entraineurs ?

Dans les grandes lignes, l'apport de cette réforme réside en plusieurs points :

- Le référentiel de compétence de l'entraîneur est construit en s'inspirant des référentiels reconnus par l'état (BPJEPS et suivants). Il intègre donc des notions de pédagogie (individuel ou groupe), des éléments sur l'économie du sport et la gestion de structures associatives.
- Ce référentiel sert de fil conducteur à l'ensemble des formations, de l'initiation à l'entraînement, chacune étant modularisée, avec l'ouverture vers de l'enseignement à distance. La formation d'entraîneur devient donc plus graduelle. Un dispositif de formation continue et de VAE est également défini.
- Les diplômes visés au niveau entraîneur, seront inscrits au RNCP, et englobent un CQP et un BPJEPS, comme la plupart des fédération sportives de plus de 10 000 licenciés. La professionnalisation visée ouvre également la voie vers la collaboration avec d'autres fédérations pour le développement de compétences communes transverses.



• Couplé à un parcours de formation du jeune joueur, l'entraineur prend un nouveau rôle, de suivi de la progression du joueur au sein de ce parcours, plus particulièrement en charge des niveaux les plus haut de l'entrainement, jusqu'à la préparation des titres de maitre.

Ce nouveau système, qui permettrait, plus que jamais, la professionnalisation des métiers d'animateurs et d'entraineurs, représente, à mon sens, un grand pas en avant pour le développement de la Fédération.

Nous sommes à la recherche des améliorations et de véritables réformes de formation, profondes et efficaces, depuis des longues années, et bien qu'il y ait eu, de temps en temps, des avancées significatives, je pense qu'on est maintenant vraiment devant une solution qu'il ne faut pas manquer, une chance à saisir qui pourrait nous donner des ailes.

Je vous invite tous à **prendre conscience de la valeur et de l'ampleur** de cette réforme, et de la soutenir avec la bienveillance.



V. POINT SUR L'ACTIVITÉ DU CHARGÉ DE MISSION FORMATION DE LA F.F.E.

PAR CHRISTOPHE MATTHIEU, CHARGÉ DE MISSION FFE

En novembre 2019, le Comité Directeur m'a nommé chargé de mission FFE, afin de porter un diagnostic sur les formations fédérales, et préparer leurs évolutions dans le cadre de :

- La loi « sport » en préparation, destinée à réformer le code du sport et son organisation en France.
- La réforme de la formation professionnelle.

Une carte blanche m'était donnée, pour réfléchir aux orientations à donner au système de formation fédéral, et amorcer sa mise en œuvre. Mes interlocuteurs au niveau fédéral, étaient Jérôme VALENTI et Mathilde CHOISY. Plusieurs chantiers ont été abordés en parallèle. Le travail a réellement commencé en janvier 2020, et a été suspendu en décembre 2020. C'est donc le travail d'un an qui vous est présenté.

A. BENCHMARK ET AUDIT

- Un audit interne a eu lieu, portant sur le système de formation autant que le système d'information. Cet audit a été réalisé par l'interview d'une trentaine de personnes, cadres de la FFE, entraîneurs, animateurs, présidents de clubs, parents, joueurs. Il s'est également appuyé sur les données souvent parcellaires présentes dans les bases de données de la FFE.
- Un benchmark a également eu lieu, intégrant plus de 40 fédérations sportives délégataires ou non, entre 15 000 et 300 000 licenciés. Cette étude a majoritairement été réalisée sur la base des informations publiques diffusées par les autres fédérations ou par l'État, même si certains formateurs, clubs et fédérations d'autres disciplines ont été interrogés.

Ce travail a donné lieu à une analyse SWOT, destinée à identifier les forces et faiblesses internes du système de formation de la FFE, ses vulnérabilités vis-à-vis de son écosystème, et les opportunités qu'il faut saisir.

Faiblesses

- Pas de reconnaissance professionnelle, précarité
- Pas de système de formation (hétérogénéité, pédagogie faible, pas d'école d'échecs)
- Pas de référentiel de compétences (formateur, joueur)
- Pas de système qualité, pas de lien FFE/formateurs
- DNE/DND : repose sur trop peu de personnes
- Pas de financement, pas de modèle économique
- Des formations manquantes (Dirigeant, Bénévole)
- Trop de diplômés par équivalence/à l'ELO
- Moyens limités

Forces

- Prise de conscience et attentes fortes
- Quelques formateurs passionnés
- Expériences pédagogiques nombreuses
- Pratiques locales innovantes
- DNA très structurée
- PSEJE : un organisme de formation structuré
- Des indépendants avec leurs propres structures
- Joueurs de haut niveau

Système de Formation

FFE

Vulnérabilités

- Evolution rapide de la formation professionnelle
- Marché de l'emploi non structuré / illisible
- Statut salarié très précaire, pouvant être remis en question (brevets → bénévolat)
- Offres commerciales en ligne de plus en plus riches
- Autres fédérations sportives dynamiques et structurées

Opportunités

- Réforme du sport, de la formation
- Enseignement scolaire en demande
- Francophonie/FIDE : des besoins exprimés
- Enseignement à distance mature
- Plateformes de jeu en ligne matures / eSport
- Nombreux partenariats
- Marge de progrès considérable



Le benchmark a permis d'identifier les points de progression majeurs à explorer :

- La reconnaissance professionnelle est non seulement possible, mais indispensable à court terme.
 Elle existe au sein de fédérations plus petites, non délégataires, avec des moyens équivalents à ceux de la FFE. Un CQP, puis un BPJEPS doivent être les objectifs à court et moyen terme.
- La création d'un organisme de formation certifié Qualiopi, indépendant de la FFE mais sous son contrôle, sera rapidement une obligation. Ses missions seront de fédérer les offres de formations au niveau national, en garantissant la mise en place d'un système qualité, d'un système de formation en « blended learning », d'un observatoire de l'emploi. Le statut reste à définir, mais la mutualisation de cet organisme avec d'autres fédérations, comme c'est pratiqué par certaines fédérations, semble économiquement plus réaliste.
- Le contenu des diplômes doit identifier clairement les frontières entre bénévolat et professionnalisation, sans installer d'étanchéité entre les deux projets. Ces diplômes doivent conférer un rôle fédéral aux animateurs et entraîneurs. Ils doivent intégrer des concepts de pédagogie, de développement de la discipline, de développement des clubs. Ils doivent requérir une pratique du jeu antérieure à la formation.
- L'offre doit être étendue, intégrant plusieurs formations que l'on rencontre dans d'autres disciplines : bénévoles, dirigeants, enseignants (PAF/PNF).
- La mise en place d'une approche compétence est nécessaire, tant pour les formateurs, que pour les joueurs, en particulier les jeunes. Ces référentiels peuvent probablement structurer à terme la production de ressources pédagogiques nationales (examens, tests, supports de formation) tant par la FFE (master classes) que par les acteurs échiquéens français (auteurs d'ouvrages, formation en ligne, youtubers...).
- Le référentiel du joueur doit conduire à la mise en place d'un parcours de progression échiquéen indépendant du ELO, bien que partiellement corrélé, dont les entraîneurs et animateurs seront les garants et animateurs. Badges, livret de compétence numérique, des solutions mises en œuvre dans d'autres disciplines, ont montré leur efficacité pour fidéliser les jeunes et séduire les parents et acteurs locaux. Ce référentiel doit commencer dès l'initiation scolaire.

B. ANIMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « RÉFÉRENTIEL »

Afin d'amorcer le travail de sur les référentiels, un groupe de travail a été constitué. Une trentaine de personnes ont été sollicités, de tous les horizons : entraîneurs, arbitres, animateurs, ... Les participants récurrents du groupe ont été Darko ANIC, Damir LEVACIC, Marc GATINE, Claire PERNOUD, Laurent FREYD, Frédéric ASTOLFI, Martine BOLLA, Sébastien JOIE, Mathilde CHOISY, Grégory LUX. Une trentaine d'autres personnes ont contribué ou relu certaines productions, notamment issus de la Direction Nationale des Scolaires, de clubs, que ce soit des parents, professeurs des écoles, entraîneurs nationaux, joueurs de haut niveau, animateurs. Les productions réalisées sont :

- Un référentiel de compétence du joueur, adaptable à tous les niveaux de jeu, pour l'instant adapté au seul niveau scolaire (car il faut commencer par la base de la pyramide).
- Un livret d'accompagnement de l'enseignant, permettant d'intégrer l'apprentissage du Jeu d'Échecs en cycle 2, comme outil de développement des compétences du socle commun de connaissance, compétences et culture de l'enseignement scolaire. Ce document très technique est un outil de valorisation des Échecs auprès de l'Éducation Nationale (EN). Il utilise les termes de la didactique et doit servir de base pour l'inscription de formations au plan académique de formation (PAF).



Le référentiel de formation du jeune au niveau de l'initiation, complètement finalisé pour le premier badge, et en cours d'élaboration pour les deux badges suivants. Ce référentiel fixe les attendus, décrit les compétences des 5 grands domaines (jeu, psycho-cognitif, relationnel et interactionnel, associatif, culturel) et donne les modalités de passage des badges.

À noter le choix du nom des badges : échiquiers colorés. Ce choix est guidé par deux considérations :

- Le parcours doit être ponctué par la délivrance de ces badges, qui doivent être compréhensibles pour les non-initiés. Dans la plupart des autres disciplines, des codes couleurs sont utilisés. Il semble préférable d'utiliser ces codes couleurs, pour une meilleure compréhension des élus, des parents, et plus largement de la société.
- Le référentiel étant national, il ne serait pas de bon aloi d'utiliser les systèmes mis en place antérieurement, moins complets et utilisés d'une manière hétérogène et parcellaire, par quelques clubs.

Associé à ce dispositif, un système Elo national scolaire exclusivement progressif, tel que mis en place par certaines villes et région, devra être déployé. L'obtention des trois premiers badges permettra de franchir certains paliers, pour cet Elo national évoluant entre 0 et 1000, sans recouvrement avec le Elo FIDE.

C. ACCOMPAGNEMENT DE LA DNA

À titre d'expérimentation à une petite échelle, un accompagnement de la DNA a eu lieu, pour permettre de tester des méthodes pédagogiques innovantes dans un secteur limité. Ce travail a été fait en lien étroit avec Rachid HEDDACHE et Laurent FREYD. Plusieurs formations ont eu lieu :

- Animation d'une formation à distance.
- Construction d'une formation en blended learning ou en ligne, avec scénarisation pour la formation d'arbitre de club.
- Former et évaluer à l'aide de QCM : cette formation a donné lieu à la préparation de sujets d'examens pour les arbitres de clubs et d'open, afin de permettre le déroulement intégral des épreuves théoriques en ligne.
- Utilisation d'une plateforme de e-learning pour la formation à distance ou en présentiel.

Pour tester cela, une plateforme de formation en ligne a été installée, sur la base d'un logiciel open source (chamilo). Un autre outil (socrative), plus simple, est également mis en œuvre, dans l'attente d'une utilisation plus large de la plateforme.

D. MAQUETTE D'UN NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION, POUR DE NOUVEAUX DIPLÔMES

Le recueil des insatisfactions du système de formation actuel, ont montré la nécessité de prévoir des formations à la fois plus accessibles, et plus complètes. Pour cela, une refonte complète des diplômes est envisagée. Les premières maquettes retiennent les principes suivants :

- 3 diplômes de bénévolat, appelés Brevets Fédéraux d'Animation (BFA 1, 2 et 3) comme dans d'autres fédérations sportives - permettent d'envisager une formation progressive.
- Chaque niveau est constitué de trois journées de formation, abordant trois domaines de compétences, inspirés des pratiques d'autres fédérations et des référentiels des diplômes d'Etat (CPJEPS, BPJEPS, etc..): le développement de la discipline, la pédagogie, la formation aux Échecs (et non pas l'apprentissage du Jeu d'Échecs, supposé acquis).



- Les journées sont indépendantes les unes des autres. Elles peuvent être réalisées en présentiel ou à distance, afin d'adresser les zones blanches, les Dom, et limiter les déplacements.
- Cette offre modulaire peut être mutualisée en partie avec certaines formations manquantes (dirigeants, bénévoles, agents de développement), et complétée sur un schéma analogue pour constituer le programme complet d'un CQP.
- Ce système permet en toute ou partie l'obtention des diplômes par VAE, valorisant l'expérience acquise par les formateurs sur certains domaines, limitant donc l'effort de formation. Notons que l'obtention de ces diplômes par équivalence complète n'est pas possible, dans le cadre de la formation professionnelle, nos diplômes actuels n'ayant aucune reconnaissance professionnelle.

Le contenu de ces maquettes peut s'appuyer en partie sur des formations existantes actuellement, délivrées par le PSEJE et ses formateurs, pour les domaines communs aux diplômes existants.

E. CONCLUSION

Il appartiendra à la nouvelle équipe de poursuivre ce modèle ou d'en proposer un autre. L'équipe impliquée sur ce projet étant en grande partie démissionnaire, la première étape sera de reconstituer un groupe de travail complet, incluant la DND, la DNE, la DNA, la Direction des Scolaires et la DNH.

V. POINT SUR L'ORGANISATION DES STAGES DIFFE, DAFFE & DEFFE en 2019

La crise sanitaire a eu évidemment un impact sur le nombre de stages organisés en France ainsi que le nombre de stagiaires. Il y a eu en 2020, 8 stages DIFFE (contre 13 en 2019), 7 stages DAFFE 1° (contre 9 en 2019), 0 stage DAFFE 2 (contre 1 en 2019) et 1 stage DEFFE 1 (contre 2 en 2019), soit 16 stages en tout (contre 25 en 2019). 88 stagiaires ont été formés en 2020 contre 207 en 2019.

Nombre de stagiaires évidemment en baisse :

88 stagiaires en 2020		
190 en 2019	230 en 2013	
210 en 2018	208 en 2012	
248 en 2017	229 en 2011	
265 en 2016	258 en 2010	
210 en 2015	275 en 2009	
325 en 2014	138 en 2008	

Les stages organisés :

Lieu des DIFFE	Période	Formateur principal	Nombre de stagiaires	Reçus
BEZIERS (34) janvier 2020	11/01/2020	Philippe PASCAL-MOUSSELARD	6	6
LYON (69) janvier 2020	25/01/2020	Christophe LEROY	4	1
LYON (69) avril 2020	11/04/2020	Christophe LEROY	4	2
LYON (69) juin 2020	27/06/2020	Christophe LEROY	5	2
SAINT-BRIEUC (22) septembre 2020	26/09/2020	Kevin TERRIEUX	8	3
QUESTEMBERT (56) octobre 2020	03/10/2020	Henri TRELOHAN	5	0



MARTINIQUE (9D) novembre 2020	06/11/2020	Raymond GOUAIT	Reporté	Report
		TOTAUX DIFFE	41	23
Lieu des DAFFE 1	Période	Formateur principal	Nombre de stagiaires participants	Reçus
CHALONS (51) février 2020 Handicap	18/02/2020	Christophe LEROY	5	2
VALENCE (26) septembre 2020				
Handicap	19/09/2020	Claire PERNOUD	4	2
LYON (69) juin 2020 Handicap	27/06/2020	Christophe LEROY	10	5
LYON (69) septembre 2020 Handicap	05/09/2020	Christophe LEROY	1	0
PARIS (75) octobre 2020	21/10/2020	Nadir BOUNZOU, Marc GATINE	10	3
BELFORT (90) octobre 2020	26/10/2020	Andrei SOKOLOV	6	0
PARIS (75) novembre 2020 Féminines	21/11/2020	Gérard VAYSSE	Reporté	Report
EQUIVALENCE DAFFE 1 en 2020			2	2
CHALONS (51) février 2020 Handicap	18/02/2020	Christophe LEROY	5	2
VALENCE (26) septembre 2020				
Handicap	19/09/2020	Claire PERNOUD	4	2
		TOTAUX DAFFE	38	14
Lieu des DEFFE	Période	Formateur principal	Nombre de stagiaires participants	Reçus
MARSEILLE (13) septembre 2020	07/09/2020	Kevin TERRIEUX	8	2
EQUIVALENCE DEFFE 2 en 2020			1	1
		TOTAUX DEFFE	9	3
		TOTAUX année 2020	88	40

Le nombre de reçus aux examens évolue au fur et à mesure de l'envoie de leur rapport ou participation à leurs stages complémentaires dans les clubs formateurs de la Fédération. Vous constaterez évidemment une baisse puisqu'avec la crise sanitaire de nombreux titulaires de diplômes fédéraux n'ont pas repris de licence en 2020.

· Nombre de titulaires des diplômes fédéraux :

Diplôme	Nombre de titulaires (licenciés au 31/12/2020)
DIFFE	541
DAFFE 1	984
DAFFE 2	54
DAFFE 3	38
DEFFE 1 C	231
DEFFE 2 A	38
DEFFE 3 B	14
TOTAL	1 900



VI. LES DIVERSES CONVENTIONS SIGNÉES PAR LA FFE

La Fédération Française des Echecs a signé au fur et à mesure des années des conventions nous permettant de développer des activités autres que la compétition. Les voici en liste et vous pourrez retrouver tous les détails sur le site de la Fédération.

Liste des conventions signées par la FFE	Date
FFE et le Ministère de la Jeunesse et des Sports (Décret)	19/01/2000
Convention-cadre FFE & Éducation Nationale Convention renouvelée tous les 3 ans depuis 2007	16/02/2007
FFE et PSEJE	04/12/2013
FFE et Profession Sport et Loisirs	23/09/2014
FFE et DEUST ADECS Université Lyon 1	02/10/2014
FFE et UNSS	28/09/2016
FFE et USEP	16/01/2018
FFE et l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger	17/05/2018
FFE et Protection Judiciaire de la Jeunesse (national)	20/04/2018
FFE et Protection Judiciaire de la Jeunesse (local)	20/11/2018
FFE et Fédération Française du sport d'entreprise	15/01/2019
Label régional "Fais-nous rêver"	03/02/2020
Service National Universel	04/02/2020
FFE et projet "Échecs et Maths"	19/02/2020

VII. PRÉCONISATION FINALE & STRUCTURATION POUR 2021/2024

- 1. Bien évidemment, l'invitation de chaque Ligue à nommer un responsable « Emploi, Formation, » pour réaliser un recensement de tous les Intervenants, diplômés ou non, est plus que jamais d'actualité. Il faut d'ailleurs l'étendre aux Comités Départementaux en urgence devant la taille nouvelle de nos régions!
- 2. Bien évidemment, la construction de haut en bas d'un projet associatif (ou de développement) cohérent, qui part de la FFE et va jusqu'aux Ligues, Comités et Clubs, en conformité avec les directives ministérielles, est là aussi clairement le seul chemin pour avancer.
- 3. Quels sont nos moyens ? Déjà éviter la dispersion!



En effet, le constat est que chaque structure décentralisée de la FFE (Ligues et Comités) communiquent indépendamment les unes par rapport aux autres : on dirait plusieurs associations avec des buts différents... Nous n'allons pas faire la morale à nos Adultes et Dirigeants des Échecs mais force est de constater que presqu'aucune Ligues ou Comités ne se font le relais des avancées de la DND, DNE, DNH ou la commission Développement Clubs... Faut-il que la Fédération prenne la main de la communication régionale et départementale du développement de l'emploi et de la formation dans le Jeu d'Échecs ?

4. Quant à vous, Formateurs ou simples Intervenants de Clubs, l'étude de faisabilité (note d'opportunité économique) pour la création d'un CQP, d'un BPJEPS, de plans de Formation par alternance ou le développement de nouveaux marchés (plus loin que le seul « Jeu d'Échecs à l'école »), ne pourra aboutir sans une équipe (Ligues et Comités) disciplinée et structurée dans ce projet commun.

CONCLUSION

- Ce développement est possible, et sans forcément des moyens financiers supplémentaires, si ce n'est notre énergie mais il faut mettre justement nos moyens en synergie. De là, il sera possible de créer ensemble un « Secrétariat fort » dédié à ce domaine du Développement par l'Emploi et la Formation via notre équipe « développement » issue des 4 commissions DNE, DND, DNH et Développement Clubs.
- Cette coordination nous permettra :
 - · d'accéder aux fonds de collecte de la formation professionnelle,
 - de promouvoir nos nouvelles formations support, telles que le BAFA (avec l'UCPA), le DEUST (avec l'Université Lyon 1), le Sport Etude Échecs en École d'Ingénieur à l'ECAM Lyon, de finaliser un Tronc Commun Pédagogique (TCP) en accompagnement des DAFFE et des DEFFE, et en refondant à terme le système de formation autour de Brevets Fédéraux d'Animateurs (BFA1, 2 et 3), un CQP et un BPJEPS,
 - de conforter des Formations de Formateurs,
 - · de former nos Dirigeants ou/et Agents de Développement,
 - d'utiliser les nombreuses nouvelles conventions signées par la FFE,
 - de dépouiller l'ensemble des enquêtes et questionnaires qui ont circulé durant toute ces années de 2014 à 2018 et surtout d'y répondre pour avancer ensemble !

En avant le Jeu d'Échecs!